

**DOSSIER de CANDIDATURE
pour l'ACQUISITION
de CHEVRETTES des Fossés
issues de la pépinière associative**

Année 2018

Effectif à attribuer : 16 chevrettes des Fossés

***Date limite de retour des dossiers :
vendredi 11 mai 2018***

**NB : Pour 2018, l'attribution du lot de chevrettes se fera
prioritairement à l'attention des projets laitiers et/ou
fromagers**

1. Identité du DEMANDEUR :

NOM : Prénoms :
Né(e) le : à :
Adresse personnelle :

Téléphone : Portable :
Mail :

Formation agricole : oui / non - Si oui, laquelle :

Expérience caprine : oui / non - si oui, laquelle :
En cas de stage, précisez la structure d'accueil :

2. Projet du DEMANDEUR :

2.1. Adresse du lieu d'exploitation (si différente de celle ci-dessus) :

Site d'exploitation encore indéterminé ou en cours d'acquisition :

Le cas échéant :

Date prévue d'entrée sur le site :

Région ou Département du projet :

2.2. Adhésion :

Êtes-vous adhérent de l'ASP Chèvre des Fossés : oui / non

Si oui, depuis :

2.3. Cheptel :

Possédez-vous déjà des caprins : oui / non

Possédez-vous déjà des chèvres des Fossés : oui / non

Si oui, combien (effectif à la date du dépôt de la demande) :

chèvres mères Fossés :

chevrettes de renouvellement Fossés :

boucs reproducteurs Fossés :

Autres races :

Autres races :

Autres races :

Objectif de taille de cheptel dans le cadre de votre projet :

chèvres mères :

2.4. Nature du projet :

Laitier :

Fromager :

Ecogestion :

Viande :

Autre, précisez :

Mode d'élevage envisagé :

Hors-sol : Chèvrerie avec accès extérieur :

Plein air intégral :

Agriculture Biologique : oui / non

Surface agricole utile : ha, dont surfaces fourragères : ha

Type d'accès à l'extérieur (plusieurs choix possibles) :

Parc d'exercice sans pâturage :

Pâturage sur prairies artificielles ou naturelles :

Pâturage en zones humides :

Bois :

Friches ou landes :

2.5. Encadrement du projet :

Votre projet est-il inscrit dans une démarche de soutien à l'installation :

Dotation Jeunes Agriculteurs : oui / non

Parcours à l'installation : oui / non

Suivi par autre structure (GAB, Marmite, ...) : oui / non

si oui : laquelle :

Nom et coordonnées téléphoniques de votre référent, le cas échéant :

2.6. Motivations par rapport à la chèvre des Fossés :

Merci de nous expliquer brièvement les raisons de votre choix de race.

2.7. Complément d'information :

Merci de noter toute information ou tout renseignement que vous jugerez utile de nous faire connaître dans le cadre de votre candidature :

3. Projet d'ACQUISITION :

NB : Les chevrettes remises par l'ASP Chèvre des Fossés sont âgées de 17 à 20 mois. Elles sont qualifiées sur le plan sanitaire (Brucellose, Fièvre Q, Chlamydia, CAEV) et testées pour les caséines. Elles sont remises à l'acquéreur : vermifugées, et présumées pleines (en présence d'un bouc pendant les 2 derniers mois de la phase d'élevage en pépinière).

Pour information, le coût de revient d'une chevrete élevée du lot 2017-2018, tous frais inclus s'élève à 330€ par chevrete.

La revente au prix proposé de 220€ par chevrete est permise par le soutien financier spécifique dont bénéficie notre projet "Pépinière de chevrettes".

Vous postulez pour l'acquisition de :

la totalité du lot : soit 16 chevrettes pour l'année 2018

une partie du lot

Le cas échéant : nombre de chevrettes demandées :

Êtes-vous ou serez-vous disponible et équipé pour venir prendre en charge les chevrettes sur leur site d'élevage (Domaine de Menez Meur – Le Faou, Dpt 29) :

oui / non

4. ENGAGEMENTS du CANDIDAT, en cas de sélection du dossier par l'ASP Chèvre des Fossés :

A la lecture des dossiers de candidature, l'ASP Chèvre des Fossés réalise une sélection des dossiers, avec tirage au sort en cas d'égalité entre plusieurs dossiers. Il est précisé que le mode de financement choisi par le candidat ne fait pas partie des critères de sélection retenus par l'ASP Chèvre des Fossés.

En cas de sélection de mon dossier, je soussigné(e), m'engage à :

- accepter le rendez-vous ou la visite sur site, avec un ou plusieurs membres du conseil d'administration de l'ASP Chèvre des Fossés, qui aura pour but de confirmer la sélection de mon dossier
- être adhérent de l'ASP Chèvre des Fossés et à rester à jour de ma cotisation pendant 5 années minimum
- tenir à jour mon inventaire d'élevage et le retourner chaque année à l'IDELE, pendant 5 années minimum
- tout au long de ces 5 années, répondre aux sollicitations de l'ASP Chèvre des Fossés (demande de visites de l'élevage, dans le cadre de bilans et échanges avec le porteur de projet)
- ne pas pratiquer le croisement d'absorption sur le lot de chevrettes attribué par l'ASP, et assurer la reproduction de ce lot en race pure
- ne pas revendre les chevrettes remises par l'ASP Chèvre des Fossés (hors cas de force majeure)

- en cas de force majeure remettant en cause mon projet, informer immédiatement et prioritairement l'ASP Chèvre des Fossés pour assurer le devenir des chevrettes vendues par l'ASP Chèvre des Fossés
- attester de la véracité de l'ensemble des éléments portés à la connaissance de l'ASP Chèvre des Fossés dans le cadre de cette candidature

En cas de non-sélection de mon dossier en 2018, je demande la reconduction de ma candidature pour le lot de chevrettes qui sera proposé à l'automne 2019 .

Fait le :, à :

Nom et Signature, précédé de la mention :

"lu et accepté les conditions de cette candidature"

L'ASP Chèvre des Fossés examine les dossiers de candidature, qui sont à nous adresser, jusqu'au : vendredi 11 mai 2018.

Le dossier de candidature doit nous être adressé par voie postale, à l'adresse suivante :

M. Mathias CLEMENCE – Président ASP Chèvre des Fossés
La Hardière
50 750 ST MARTIN DE BONFOSSE